Tableau synthétique des 3 idéaux-type de modèles d'action politique en faveur de l'égalité [1]

	Intégration	Prévention lutte contre les discriminations	Diversité, parité, discrimination positive
Modèle d'action politique en faveur de l'égalité	Le modèle républicain d'intégration	Le modèle de lutte contre les discriminations	Modèle de discrimination positive à la française
Conception de l'égalité	Egalité formelle	Egalité effective de traitement	Egalité des chances
Notions associées	Insertion, lutte contre l'exclusion, l'illettrisme, le racisme, actions inter-culturelles	Anti-discrimination, égalité de traitement, égalité de droit	Diversité, égalité des chances, action positive, égalité positive, intégration préférentielle
Chronologie de la politique publique	La politique publique d'intégration émerge en 1991, remise en cause en 1998 par M. Aubry, en Conseil des ministres, malgré l'existence de travaux pointant l'existence de discriminations	La politique de lutte contre les discriminations s'initie en France à partir de la ratification du traité d'Amsterdam en 1997 – loi du 16/11/2001	Modèle émergeant en France en 2004 sous l'impulsion de l'Institut Montaigne et qui trouve un prolongement en 2006 par le vote de la Loi sur l'égalité des chances
Publics visés et représentation	Des personnes immigrées ou issues de l'immigration qui présentent des handicaps sociaux, culturels ou économiques pour s'intègre	Des acteurs de l'intégration qui e respectent pas ou ne parviennent plus à faire respecter le principe d'égalité de traitement	Des « minorités visibles » qu'il faut faire accéder à l'élite et des « minorités vulnérables » « handicapées par leur capital social et culturel »
Inspiration du modèle	Modèle d'inspiration nationale « l'exception française »	Modèle d'inspiration européenne	Modèle d'inspiration «anglo-saxonne, américaine (présent dans les textes d'orientation de l'Union européenne)

1Source : ISCRA Méditérrannée 2006

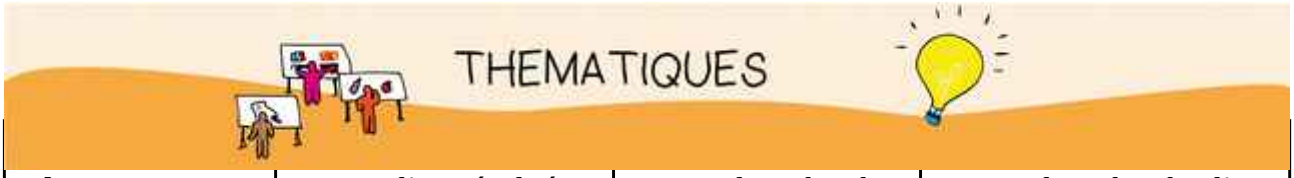

Valeurs et sources normatives	Principe d'une égalité formelle, abstraite, théorique inscrite da ns la constitution de l'Etat de Droit	Principe de recherche d'une égalité effective inscrite dans la constitution de l'Etat de droit	Principe de recherche d'une égalité « pratique » qui puise ses normes sociales dans les principes du Marché de l'économie libérale
Normes	Déclaration des Droits de l'Homme, préambule de la constitution de 1946, article 1er de la constitution de 1958	Traité de Rome ; article 3 du Traité d'Amsterdam ; article 2 du Traité de Nice ; Directives européennes de 2000 ; lois du 18 novembre 2001 et du 2 janvier 2002	Normes du Marché dans une économie libérale ; Loi de l'égalité des chances
Caractérisation du modèle	Idéal	Idéal/pragmatique	Pragmatique
Avantages du modèle	Son idéal/son absence de concrétisation	Combinaison possible d'un idéal égalitaire avec une mise en œuvre effective d'un processus de diversification ethnique	Sa réalisation possible à court terme/son fort potentiel de communication
Inconvénients du modèle	Son absence de réalisation et de concrétisation dans la société française	Complexité et ampleur de la tâche à réaliser ; son faible potentiel de communication	L'abandon de l'idéal égalitaire et le risque de stigmatisation de ses bénéficiaires
Actions typiques	Action visant à favoriser la –citoyenneté- ou l'insertion des immigrés et de leurs enfants	Formation des intermédiaires de l'emploi, engagement de programme tels que ESPERE, Plan d'égalité de traitement (FACE)	Signature de la Charte de la Diversité Nomination d'un « Préfet Musulman », nomination d'un journaliste « de couleur », promotion à l'entrée dans les grandes écoles
Institutions publiques de référence	HCI FAS	GELD Direction juridique de la HALDE FASILD	Ministère à la promotion de l'égalité des chances Directtion promotion de l'égalité de la HALDE ANCSEC